

Expérience Subjective Du Placement Institutionnel Chez Les Bénéficiaires Du Programme Village d'Enfants SOS De Mbalmayo

YAMBESSA Judith Sidonie

I-Reach lab, département de psychologie du développement et du mal développement, Département de psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun
Noahjudith4@gmail.com

MAYI Marc Bruno

Laboratoire de psychologie du développement et du mal-développement, Département de psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun
isisplaton@yahoo.fr

Résumé

Le placement institutionnel est offert aux enfants orphelins ou abandonnés afin de leur fournir une éducation adéquate. C'est dans ce sens que depuis de nombreuses années, SOS village d'enfants Cameroun accueille de nombreux enfants sur son site de Mbalmayo. Les spécificités du placement institutionnel des enfants en contexte africain suscitent de nombreuses questions sur le vécu de cette situation. C'est dans ce sens que cet article cherche à appréhender l'expérience subjective du placement institutionnel chez les bénéficiaires du programme. Pour ce faire, l'approche phénoménologique interprétative a été convoquée, les données ont été collectées auprès de 03 participants. Ces données ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. Les résultats obtenus révèlent que les participants vivent le placement de manière positive. Et ce malgré qu'ils évoluent dans deux systèmes familiaux parallèles qui possèdent des exigences et des valeurs différentes. Ils signalent que les parents de substitution ne remplaceront jamais leurs parents biologiques. Ils expriment une loyauté vis-à-vis de leur famille biologique qui n'a pas forcément été là pour eux lorsqu'ils étaient mal en point. Cette loyauté vis-à-vis de la famille biologique est parfois alimentée par les propos et les insultes qu'ils reçoivent au sein de la famille SOS. En plus de cela, ils expriment l'absence d'une figure paternelle présente de manière permanente.

Mots clés : expérience subjective; placement institutionnel; SOS Village d'Enfants; enfants placés en institution

Abstract

Institutional placement is offered to orphaned or abandoned children in order to provide them with an adequate education. For many years now, SOS Children's Village Cameroon has been welcoming many children to its Mbalmayo site. The specificities

of institutional placement of children in an African context raise many questions about the experience of this situation. With this in mind, this article seeks to understand the subjective experience of institutional placement among the program's beneficiaries. To this end, the interpretative phenomenological approach was used, and data were collected from 03 participants. These data were subjected to thematic content analysis. The results reveal that the participants experience the placement positively. This was despite the fact that they were living in two parallel family systems with different requirements and values. They point out that surrogate parents will never replace their biological parents. They express loyalty to their biological family, who were not necessarily there for them when they were in trouble. This loyalty to the biological family is sometimes fuelled by the comments and insults they receive within the SOS family. On top of this, they express the absence of a permanently present father figure.

Keywords: subjective experience; institutional placement; SOS Children's Village; institutionalized children

I. INTRODUCTION

Les placements sont envisagés dans le cas des dysfonctionnements important de la relation parents-enfants qui met en danger leur intégrité physique et psychique (David, 2001). De plus, le placement est souvent le résultat d'échecs successifs d'autres mesures, et le parcours des enfants placés est bien souvent émaillé de multiples ruptures non élaborées (Navès & Cathala, 2000).

Face à la vulnérabilité et au risque auquel il fait face, l'enfant est placé en institution pour une prise en charge à court, moyen ou long terme. Le placement induit la séparation de l'enfant de son milieu naturel de vie pour un autre qui assumerait la même fonction. Cette séparation n'est pas sans conséquence pour l'enfant. C'est dans ce sens que

(Roussel, 2001) affirme que la séparation en soi, ne résout rien, elle protège l'enfant mais ne traite la souffrance liée aux carences ou traumatismes subies.

En effet, l'enfant placé en institution doit apprendre à vivre avec son appartenance à deux entités familiales : sa famille d'origine et sa famille d'accueil. Dans sa famille d'origine, l'enfant tisse ses premiers liens d'attachement, d'affection, de soins et de socialisation. Il développe également un sentiment d'appartenance à une cellule familiale qui a son identité et son histoire (Charbonneau, 1996). D'un autre côté, l'enfant vit aussi des événements difficiles qui assombrissent les liens affectifs avec les membres de sa famille d'origine.

La situation de placement vient alors perturber la croyance de l'enfant quant à la permanence des liens avec sa famille d'origine. L'enfant est ainsi confronté au fait que sa famille d'origine n'est pas à mesure de répondre adéquatement à ses besoins. Lors du placement, l'enfant gagne un milieu de vie potentiellement plus sain et fonctionnel, où la famille d'accueil et les intervenants sont capables de répondre à ses besoins. Il est de même souhaitable que la relation entre l'enfant et sa famille d'accueil favorise la création d'une relation « parent-enfant » qui permette à l'enfant de se faire une bonne représentation des relations interpersonnelles (Schneider, 1968).

Selon Puyelo (2001), un enfant placé est un enfant « déplacé ». On déplace un enfant car il n'a pas de place, ou il n'a pu trouver sa place et que sa famille n'a pu lui en trouver une. Pour lui, la place est un concept fondamental dans le jeu familial : l'important c'est d'avoir une place, un lieu pour exister. Pour le même auteur, la fonction du placement est de favoriser une distance, et donc de favoriser une fonction tierce. Mais la difficulté des enfants placés est qu'ils ne peuvent réellement se séparer, n'étant pas sûr de conserver leur objet d'amour en se séparant.

Comme l'a souligné (David, 1988), la séparation peut être traumatique et nocive en elle-même si elle ne s'accompagne pas d'un « traitement » c'est-à-dire de la mise en place d'un dispositif précis d'écoute et d'accompagnement de l'enfant avant, pendant et après la situation. De même (David, 2001) pense que la séparation, en tant que stricte mesure de protection ne suffit pas à résoudre les difficultés engendrées par le dysfonctionnement précoce des liens familiaux.

Les enfants confrontés à de troubles importants de la parentalité mettent en place des processus défensifs primaires pouvant entraîner faute d'aide et de soin, des conséquences sur la construction de leur personnalité, leur sentiment d'identité, leur différenciation et leur représentation de l'autre, leur intégration sociale et leurs activités scolaires et périscolaires (David, 2001). En outre, après une séparation, l'enfant qui avait internalisé, investi des repères, des liens, doit en reconstruire de

nouveaux. Dans ces cas, « *L'enfant, obligé de renoncer à ces références antérieures, obligé de s'en créer de nouvelles, peut sombrer dans la neutralité affective qui absorbe plus ou moins l'expression de ces sentiments et de sa révolte, vécue comme dangereux, source possible d'hémorragie narcissique* » (Lani, 1985, p.32). De manière corrélative, l'absence physique du parent (ou des parents) est « *vécue comme une perte d'autant plus angoissante et annihilante que la différenciation entre soi et l'autre se fait mal* » (David, 2001, p.34). L'enfant, face à ce lien fragilisé, est alors sujet à des angoisses d'abandon pouvant entraîner des processus défensifs régressifs.

Les enfants placés vivent des traumatismes complexes, incluant les troubles de l'attachement, des difficultés de gestion des émotions, etc. ils sont plus susceptibles de développer des troubles de comportement, d'anxiété, de dépression, d'agressivité et de communication. Ils vivent avec le conflit de loyauté (Cyr et al., 2014). La majorité des travaux s'intéresse au retentissement psychique du placement, l'impact des visites parentales sur la santé mentale des enfants placés, les troubles de comportement en situation de déplacement. Mais l'expérience subjective du placement semble faire exception. En partant de ce qui précède, naissent de nombreuses interrogations sur l'expérience subjective du placement institutionnel chez les bénéficiaires du programme Village d'Enfants SOS de Mbalmayo au Cameroun. À partir de l'approche phénoménologique, cet article s'intéresse à l'expérience subjective du placement institutionnel.

II. MÉTHODOLOGIE

Comme méthode de l'étude, nous avons fait usage de l'approche phénoménologique interprétative qui permet d'explorer l'expérience des participants, le sens qu'ils donnent à leur expérience et les mécanismes psychologiques sous-jacents.

La population d'étude est constituée des jeunes placés au sein du programme Village d'Enfants SOS de Mbalmayo. Ils ont été sélectionnés sur une base volontaire à partir des critères préalablement élaborés. En vue de respecter l'anonymat, nous avons changé leur prénom.

L'étude s'est déroulée au sein du programme SOS village d'enfants de Mbalmayo. Nous avons travaillé avec les professionnels de la prise en charge alternative de ces enfants afin d'entrer en contact avec eux. Pour participer à cette étude, il fallait être bénéficiaire du programme SOS village d'enfants de Mbalmayo, s'exprimer en français et donner son accord. Nous avons utilisé l'entretien semi directif comme technique de collecte de données et le guide d'entretien comme outil de collecte des données.

Les entretiens ont duré environ une heure pour chaque enfant. Tous les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des participants, à l'aide d'un dictaphone. La technique d'analyse de contenu a été

utilisée pour les résultats. Conscient du fait que les recherches en science humaines et sociales, du fait qu'elles portent sur des sujets humains il peut avoir des incidences sur la vie, les droits et la dignité des participants. Nous nous sommes rassurés de la préservation de cette dignité humaine en respectant les principes éthiques. Nous avons tenu à ce que les participants aient toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les buts poursuivis et l'utilisation des résultats de la recherche.

Dans le cadre de cette étude portant sur l'expérience subjective du placement institutionnel chez les bénéficiaires du programme Village d'Enfants SOS de Mbalmayo, nous avons accordé une attention particulière à la confidentialité et à la protection des données personnelles des participants, conformément aux normes éthiques et aux lois en vigueur.

A. Confidentialité des Informations Personnelles

Afin de préserver la confidentialité des participants, toutes les données personnelles collectées ont été anonymisées. Les prénoms des participants ont été modifiés pour garantir leur anonymat. Les informations pouvant permettre une identification directe ou indirecte des participants ont été omises ou adaptées afin de respecter leur vie privée.

B. Consentement Éclairé et Droit à l'Information

Les participants ont été informés des objectifs de la recherche, de la nature des données collectées et des modalités de traitement de celles-ci. Un consentement éclairé a été obtenu avant le début de chaque entretien, assurant ainsi que les participants comprenaient l'usage qui serait fait de leurs données. Ils ont également été informés de leur droit de se retirer de l'étude à tout moment, sans conséquence pour eux.

C. Mesures de Protection des Données

Les données ont été stockées de manière sécurisée et accessibles uniquement aux chercheurs impliqués dans cette étude. Les enregistrements audios des entretiens et les transcriptions ont été conservés sur un support sécurisé, respectant les protocoles de sécurité pour éviter tout accès non autorisé. Une fois l'analyse terminée, les enregistrements audios ont été supprimés pour minimiser les risques de violation de la vie privée.

III. RÉSULTATS

Dans cette section, nous allons procéder à la présentation des résultats que nous avons obtenus suite à l'analyse des données qui ont été collectées auprès des participants.

A. Présentation des participants

✓ Justin

Justin est né en 2007, très tôt Orphelin de mère, l'enfant est sous la responsabilité de son père biologique. Avant le décès de sa mère, elle était déjà séparée du papa Justin qui s'occupe tant bien que mal de ses 2 enfants avec l'aide de sa famille quand cela est possible. Le Papa de Justin s'installe à Douala avec sa progéniture. Les enfants passent pratiquement les journées seules, le père étant à la recherche du pain quotidien. Consommateurs de stupéfiants, il est très violent à l'endroit de ses enfants et particulièrement l'ainé. Ce qui nécessite l'intervention du service social. Le père est envoyé en prison tandis que les enfants sont placés provisoirement dans un centre d'accueil et d'observation avant leur admission au VESOS (Village d'Enfants SOS) de Mbalmayo en 2013.

✓ Julienne

Julienne est admise au VESOS Mbalmayo le 26/08/2009 à l'âge de 9 ans. Actuellement elle en a 23 ans. Orpheline de mère, Julienne est placée à SOS par le concours du service social de son département. Jusqu'à l'âge de 13 ans Julienne se développe harmonieusement et ne pose pas grand nombre de problèmes comportementaux. Avec la recherche de sa souche familiale, un oncle éloigné de cette dernière a accepté qu'elle séjourne chez lui pendant les vacances. Au cours de ce séjour, elle a volé avec la complicité de ces cousins en place, une somme importante d'argent et sera aussitôt renvoyé à SOS sans potentiel retour chez ce membre de sa famille. Cet oncle éloigné occupait une haute sphère de la société.

✓ Sidoine

Sidoine, âgé de 16 ans, est un enfant qui a connu de problème d'adaptation au sein des familles SOS. Cette inadaptation s'est manifestée par des larcins tant à la maison familiale qu'au niveau de l'école. Le refus de participer à la vie de famille notamment l'implication dans l'exécution des tâches ménagères. En outre, nous pouvons noter également la fugue de la maison familiale afin de se rendre auprès de sa grand-mère et sa mère malade mentale. À cet effet, il a fait environ 50 km à pied partant de Mbalmayo pour Yaoundé. Ces dernières ont été interpellées et leur séjour au sein du village a contribué à l'amélioration de son comportement. Malgré cela, le désir de l'enfant de retourner en famille naturelle demeure. Après le départ de ces dernières du village, Sidoine replonge dans les mêmes entraves (refus de se plier ou respecter les règles de la maison et de l'organisation, vol, fugue, décrochage scolaire). En dehors des visites de sa mère malade et grand-mère au VESOS, l'enfant à régulièrement séjourné auprès des siens durant 2 ans et ce pendant les vacances scolaires. En évaluant le risque de sauvegarde de l'enfant, il était judicieux de faire rentrer le jeune auprès de sa famille biologique même si répondant aux critères d'admission des enfants à SOS.

B. Analyse des données des entretiens

Les résultats suite à l'analyse des entretiens avec les participants, seront organisés autour des thèmes suivants : le parcours au sein de SOS village d'enfants, la relation avec la famille SOS village d'enfants, la relation avec la famille biologique, le style éducatif au sein de SOS village d'enfants et la loyauté familiale.

✓ Parcours au sein de SOSVE

La grande majorité des participants ont explicitement dit vivre leur placement de façon positive. De son côté, Justin affirme : « *pour moi, je n'éprouve aucun ressentiment. Je vis bien avec mon placement* ». Les propos tenus par Justin représentent bien le sentiment de plusieurs de nos participants. Pour Julienne ses sentiments sont similaires. Elle nous décrit ne pas se sentir différente des autres et ne pas se sentir blessée, car « *ça s'est tellement bien fait* » en parlant de son placement. D'ailleurs, elle dit ne pas se sentir placée du tout. Les participants tiennent d'ailleurs des propos selon lesquels ils vivent « *positivement* » le placement. De son côté, Justin explique son propos en affirmant que sa conception de la famille ne repose pas uniquement sur les liens de sang. Ainsi, par cette façon de voir les choses, être placé ou pas ne change rien pour lui. Par le fait même, il se projette dans l'avenir et pense peut-être placer un enfant éventuellement dans sa vie.

Pour d'autres participants à l'instar de Julienne, le placement est vécu comme le rejet de la part des membres de leur famille biologique. A ce sujet, elle dit :

Décès de ma mère, mon placement à SOS car je l'ai toujours perçu comme un rejet de la part de ma famille. J'ai voler chez mon oncle car s'était pour moi un moyen d'atteindre ma vengeance. Pourquoi ne pouvait-il pas me prendre chez lui avec ses enfants ? il est pourtant un homme très aisé. Je ne voulais vraiment plus retourner chez lui ». « J'étais petite et je n'avais pas de choix... Tata chaque enfant doit rester dans sa famille et grandir auprès d'elle. J'ai beaucoup de regret aujourd'hui même s'il ne se fait jamais trop tard. Je suis sortie en étant une autre personne de ce système. Ma vie n'est que regret. Mais bon aujourd'hui quand même je suis avec les personnes qui me sont très chères.

✓ Relations avec la famille SOS

La dimension affective de la vie familiale prend une valeur très importante aux yeux des parents en attente. Le lien parent-enfant est bien plus qu'une question de sentiments filiaux, de connexion biologique ou de hasard : son « succès » dépend largement des comportements des parents à l'égard de l'enfant, notamment au niveau des soins qui lui sont fournis.

La stabilité du placement s'avère nécessaire en vue de répondre aux besoins de développement des enfants comme des jeunes. Cette stabilité permet également d'assurer la sécurité des enfants et de permettre une meilleure communication au sein des familles. Dans le cadre du placement, les relations sociales tissées avant se distendent et se perdent. L'enfant est alors appelé à tisser de nouvelles dans son environnement de placement. Ces enfants sont appelés à s'adapter au sein de leur famille SOS. Ce qui implique l'apprentissage de nouvelles règles de vie, l'adaptation à la mère SOS et aux frères. En effet, certains à l'instar de Julienne entretiennent des relations conflictuelles avec leur mère SOS. Ce qui rend compte d'une instabilité ou d'une difficulté de ces participants à s'adapter au placement. A ce sujet, Julienne tient les propos suivants :

Ma relation avec ma mère SOS n'a pas toujours été bonne. Mais depuis que SOS a retrouvé mon père ça va même comme au début ce n'était pas facile de l'accepter car je lui en voulais de m'avoir abandonné [...] Je n'ai que mon père et sa femme qu'il a présentement avec qui je n'ai pas de bon rapport [...] Pas de très bon rapport avec ma famille d'accueil. J'y retourne très rarement et franchement la relation qui nous lie aujourd'hui est une relation fortement intéressée. J'y retourne seulement quand j'ai des besoins matériels à combler ou alors quand je suis malade car j'ai encore ma prise en charge médicale.

✓ Relation avec sa famille biologique

Les participants sont intéressés par leurs origines personnelles, mais n'osent pas l'affirmer fortement, car ils ont peur de blesser leurs parents. Par exemple, Justin, même s'il affirme ne pas être intéressé à retrouver sa famille biologique, il ne peut s'empêcher de se demander si cette démarche aurait blessé sa mère.

Si jamais on était allés de l'avant, je ne sais pas comment mes parents auraient réagi. Je ne pense pas qu'ils auraient mal réagi, je pense que ça les aurait surpris, mais (hésitation) des fois je me dis: est-ce que ça l'aurait fait de la peine à ma mère si j'avais voulu retrouver mes parents? Mais je pense qu'elle l'aurait quand même fait si on avait voulu retrouver mes parents.

Dans le cas de Justin, la figure maternelle est absente au cours de son développement. Il est coupé de sa famille maternelle. Il a passé son enfance dans les mailles d'un père castrateur, violent et consommateur des stupéfiants. La relation était conflictuelle entachée de menace et de violence physique jusqu'à leur placement.

Le contact est limité voir rompu avec son papa qui à la moindre occasion n'hésite pas de faire du bruit lorsqu'il vient leur rendre visite. Une fois de plus,

le comportement de Justin qui s'était amélioré avec les contacts avec son papa continue à se dégrader à travers les fugues scolaires. Avec la COVID-19, le séjour des enfants dans leur famille respective a été suspendu. Le papa de Justin s'est présenté au village et n'a pas reçu d'accord pour le départ avec lui. Ce dernier déterminé à partir avec son père qui faisait un vacarme dans le village a trouvé un moyen d'escalader la barrière du Village pour de se retrouver hors du village avec ses effets. Dès lors, son papa signa sa décharge. C'est ainsi que son processus de retour en famille a été déclenché.

Le papa de Justin se trouve dans l'obligation de présenter la famille maternelle. En effet, il était conscient de son incapacité à veiller sur son enfant. La préparation de la réunification familiale s'est faite avec cette famille dans laquelle l'enfant est bien intégré. Seulement, les attitudes de son père viennent perturber la tranquillité de l'enfant dans sa vie au quotidien. Il est à l'origine d'une autre fugue de l'enfant qui, au vu des difficultés qu'il vit auprès de son père, met tout en œuvre pour se retrouver dans sa famille maternelle. Il est inscrit dans un garage pour apprentissage en mécanique des engins lourds(camions).

Tout se passe bien pour Justin jusqu'à ce que son père ne vienne lui rendre visite. Après le départ de ce dernier, Justin a de nouveau abandonné sa formation pour se retrouver à aïrer dans la ville de Yaoundé sans travail puis de nouveau déporté au village d'enfant SOS pour rechercher abris et prise en charge. Justin, est devenu consommateur de drogue après plusieurs semaines dans la ville de Mbalmayo, il est retourné au sein de sa famille maternelle où il poursuit sa formation.

En ce qui concerne Sidoine, il n'a jamais connu son père géniteur sa mère dit ne pas le connaître car c'est dans son état de schizophrénie qu'elle avait été enceinte. Avec le traitement parfois elle va bien mais parfois replonge car elle est dépendante de l'alcool. Sidoine n'a pour véritable figure d'attachement sa grand-mère son inadaptation au sein du Village d'enfants de Mbalmayo n'a pas permis un nouveau tissage des liens. Même si la personne placée a le désir de retrouver sa famille d'origine, certaines peurs ou certaines craintes peuvent être présentes. Pour Sidoine, c'est la peur d'être à nouveau rejetée qui est présente. Voici comment il exprime cette crainte : « *Ce que j'ai peur, c'est qu' imagine-toi, si ça va bien et je les rencontre un jour, ça va bien et ils sont ouverts. En même temps, je rentre dans leur vie. Au cas où ils n'ont pas envie et ils ont tourné la page ou ils ont peur de rouvrir une blessure. Peut-être qu'ils ne veulent pas rouvrir cette douleur-là. J'aurais peur de vivre un deuxième rejet* ».

Sidoine désire avoir plus d'informations sur sa famille d'origine en particulier son père, mais en même temps il nous explique qu'il ne sait plus ce qu'il veut savoir. De plus, il ne peut s'empêcher d'élaborer plusieurs scénarios possibles pour expliquer les

circonstances de sa naissance qui demeurent inconnues pour lui :

Qui m'a trouvée ? Comment ça s'est passé ? Il y a ça, mais en même temps je ne sais pas si je veux le savoir. Aussi, imagine-toi, je suis là et je les vois, mais ils ne veulent pas. Ou ils sont juste morts? Mais ils ne veulent vraiment pas me voir parce qu'il n'y a pas de lien d'attachement. Je ne sais pas! Peut-être que ma mère ne m'aime pas assez et que mon père est fâché envers moi parce que c'est de ma faute si elle est malade, vu qu'elle a accouché de moi? Je ne sais pas, je dis n'importe quoi. Peut-être que lui il va m'en vouloir toute ma vie parce qu'elle m'a donnée naissance. Elle a peut-être accouché dans la maison en cachette. Il y a peut-être eu des complications.

Enfin, Sidoine trouve que tous ses questionnements en lien avec son placement sont parfois lourds à porter. À un certain point, il envie même un peu les personnes placées qui ne se posent pas de questions sur leurs origines : « *C'est un peu un cercle vicieux parce que je ne vais jamais avoir les réponses. C'est peut-être mieux ce qu'ils font parce qu'ils font leur vie. Mais en même temps, je ne veux pas faire ça parce que s'il n'y avait pas eu mes parents biologiques je ne serais pas là. Peut-être qu'ils font leur vie et ne se posent pas de questions.*

Julienne n'a pas connaissances de sa mère biologique et de son père jusqu'à ce qu'on retrouve les traces de son géniteur qui va poursuivre sa prise en charge sous le regard d'un éducateur de jeune. Elle dit : « *Mes parents n'ont jamais été mariés et quand ma mère est morte j'ai été placé par le service social. Je n'avais pas connaissance de mon père jusqu'à ce qu'on retrouve sa trace. Mon oncle chez qui je m'étais séjournée n'est véritablement pas un membre proche de la famille. Il est juste du même village que ma défunte mère* ».

✓ Absence de limites dans l'éducation

Le style éducatif permissif de SOS fait en sorte que l'enfant n'intègre pas les limites et les interdits qui régissent la vie en communauté et en société. Du coup, à la sortie de SOS, ils ne parviennent pas à s'adapter à la vie en dehors de ce contexte et se retrouvent rapidement en marge des règles qui régissent la vie sociale. À ce sujet, Julienne dit :

Tata on nous donne tous les noms ici dehors hein...enfants princes, gâtés, qui ont des droits...car on fait comme on veut et on ne fait rien...Tu crois que ma mère SOS pouvait parler ? j'allais seulement inventer une histoire et la sauvegarde allait la frapper directement ».
« *Si on corrigeait les enfants à SOS ça allait beaucoup nous aider tata... j'ai fait beaucoup de bêtise et maintenant je me retrouve mère à mon âge et sans emploi ce n'est vraiment pas facile. C'est ma réalité aujourd'hui qui me*

rattrape. Si j'avais eu une bonne conduite chez mon oncle et à SOS, je ne serais pas dans cette situation actuelle [...] Avec tout ce qu'il m'est arrivé de faire, je n'ai véritablement jamais été puni juste on t'envoie parler avec le psychologue. Ce que je suis aujourd'hui est le résultat de l'enfant que j'étais hier. Têtue, menteuse, voleuse, fugeuse, prête avoir un rapport sexuel à risque, consommatrice de stupéfiants [...] La seule chose était les violences verbales des parents SOS. Car lorsqu'elles étaient dépassées par ton comportement elle t'insulte seulement en te disant de gros mots. Et après on se rend compte que les paroles-là ne tombaient pas au sol c'était un peu comme la malédiction non tata. Après quand ça t'arrive tu confirmes et tu lis l'heure correctement comme moi je suis en train de lire là. »

À la suite de Julienne, Justin exprime cela de la manière suivante : « *On nous stigmatise dans la communauté comme étant les enfants d'Hermann GMEINER. Car on réclame juste nos droits sans savoir qu'on a aussi les devoirs vis-à-vis de l'autre. Quand on sort de SOS c'est tellement difficile tata car on était habitué à tous nous donner [...] Comme la mère ne peut pas te taper, elle t'insulte seulement et parfois peut retarder ta nourriture* ». Sidoine quant à lui exprime la même réalité en précisant que vu le fonctionnement du programme, il n'aide pas les enfants. Il le dit en ces termes :

« La structure de SOS n'aide vraiment pas tata. L'enfant est roi et fait ce qu'il veut sans jamais être inquiété. Il peut voler bref faire tout ce qui est mauvais sans jamais être puni. Ça n'aide pas. Or dans nos familles si tu tentes on te corrige et tu ne vas plus recommencer la prochaine fois [...] »

✓ **La loyauté familiale**

La loyauté familiale fait référence aux sentiments d'obligations, de responsabilités, d'engagement et de proximité mutuelle qui existent entre les membres d'une famille – par exemple, entre : parents et enfants, frères et sœurs, grands-parents et petits-enfants, ainsi que d'autres membres proches de la famille.

Justin appartient à un système familial à la base défaillant avec un père violent et consommateur de stupéfiant. Il évolue dans le système institutionnel de protection de l'enfance certes fonctionnel mais perturbé par les nombreuses ingérences du père biologique qui clamait son droit et envers qui il était totalement loyale. À ce sujet, il dit : « *Je reste reconnaissant vis-à-vis de ce que SOS m'a donné mais rien ne peut remplacer ma famille tata [...] Même si on nous dit que nous sommes des frères et sœurs à SOS moi je sais que je n'ai qu'un seul frère ici (biologique) mais je n'ai pas de problème*

avec eux et on s'entend même bien mais chacun vient de sa famille » .

En plus de cela, Justin se sent redevable envers son père. Cela se note lorsqu'il dit : « *Ce qui me touchait le plus est quand on m'insulte et on mélange mon père qui est irresponsable et fume la drogue. Même s'il est comment tata c'est mon père* ». Malgré tout ce qu'il subit de la part de son père, il lui est loyal et exprime sa préférence en ces termes : « *Tata j'ai toujours été bien à SOS, on nous donne tout ici. La nourriture, l'éducation, l'habillement...mais tata même comme mon père est là j'ai toujours préféré vivre avec lui. Même s'il me corrige quand je fais des bêtises je préfère ça car je vois ce qui est bien et n'ai pas bien. Contrairement à SOS ou la mère parle seulement ou alors on t'envoie chez la psychologue* ».

IV. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Cette section va s'articuler autour du retentissement psychique du placement, la relation parent-enfant et l'impact de la visite des parents sur les enfants placés.

✓ **Les retentissements psychiques du placement institutionnel**

Nos résultats se situent dans le sillage de ceux de Puyelo (2001), qui affirme qu'un enfant placé est un enfant « *déplacé* » : on déplace un enfant car il n'a pas de place, ou il n'a pu trouver sa place et que sa famille n'a pu lui en trouver une. Pour lui, la place est un concept fondamental dans le jeu familial : L'important c'est d'avoir une place, un lieu pour exister. Pour le même auteur, la fonction du placement est de favoriser une distance, et donc de favoriser une fonction tierce. Mais la difficulté des enfants placés est qu'ils ne peuvent réellement se séparer. Enfin, le placement suppose également que non seulement l'assistante maternelle soit concernée, mais aussi l'ensemble de sa famille (père et fratrie), dont le statut est presque toujours dénié (Neyrand, 2005).

✓ **La relation parent-enfant en situation de placement**

Le plus souvent, le placement fait suite à une relation parent-enfant engluée dans la souffrance. Malgré ladite souffrance, l'enfant a besoin de garder un lien avec ses parents comme le souligne David (2014). Il précise que personne n'a le pouvoir de rompre ce lien si ce n'est les protagonistes eux-mêmes. Même dans ce cas, cette rupture serait quasi-impossible. Ainsi, les enfants placés continuent à voir leurs parents ou les membres de leurs familles. Même lorsque ce n'est pas possible l'affiliation à la famille d'origine et le lien psychique persistent (Catry & Dubus, 2018).

Selon Catry et Dubus (2018), la grande majorité des enfants placés ont souffert d'un trouble des interactions précoces. Ils présentent une angoisse de séparation qui a tendance à s'aggraver avec l'âge.

Les liens avec l'autre sont très particuliers, le tiers dans ces relations est exclu ; la relation est duelle et vécue de manière très serrée sur un mode fusionnel entraînant un comportement très dépendant ou au contraire très tyrannique. Selon Catry et Dubus (2018), la souffrance narcissique est très présente chez ces enfants. Ce qui donne lieu à des attitudes projectives, des sentiments de persécution. Dans ce cas, le regard de l'autre est plus souvent vécu comme jugeant, malveillant, venant refléter la faible estime que l'enfant placé a de lui-même. Selon ces chercheurs, ces enfants présentent des difficultés de mentalisation.

En ce qui concerne les liens parents-enfants, il est important de préciser quelle que soit la situation, les parents resteront les parents. En effet, comme l'ont souligné Lefebvre et Stéphanoff (2013), le lien de l'enfant à ses parents est indéfectible. Ce lien est à la fois symbolique (filiation), imaginaire (réalité et représentation inconsciente), émotionnel (plaisir, angoisse, colère et tristesse se côtoient) et chargé d'histoire. Le lien avec ses parents est très important car il participe à la construction de sa personne. Selon Catry et Dubus (2018) ne pas tenir compte de ce lien, reviendrait à accentuer le clivage qui est présent chez certains enfants qui mènent leur existence en méconnaissant toute une partie d'eux-mêmes. Ce qui accroît et rend le conflit de loyauté insupportable.

Selon Chartier (2022) la qualité de la relation que les enfants placés entretiennent avec leurs parents biologiques. Cette relation peut avoir des effets bénéfiques, tout comme ses effets peuvent être nocifs.

BarNir et Schmid (1998) ; Palareti et Berti (2009) ; Smith et al., (2004) soulignent que les visites des parents biologiques ont des effets bénéfiques pour la santé mentale des enfants placés. En effet, ils stipulent que les enfants placés en institution qui gardent des contacts avec leurs familles se montrent plus satisfaits de leur placement que ceux qui n'ont plus de contacts avec leurs familles biologiques. Les visites régulières des parents biologiques fait en sorte que ces enfants aient moins de comportements problématiques.

Selon Coakley (2013), les enfants qui sont placés courent un risque plus élevé d'avoir un moins bon état psychologique lorsque leurs parents sont absents ou s'ils ne sont pas impliqués dans le processus de placement, que ceux dont les parents se sont impliqués. Pour lui, ces enfants risquent de connaître des résultats négatifs tels que la consommation des substances psychoactives. Dans la même logique, Mcwey et al., (2010) soulignaient que le contact avec les parents constitue un facteur de protection contre les troubles de comportement extériorisés ou les problèmes de santé mentale intériorisés tels que la dépression ou l'anxiété. Pour eux, plus les enfants bénéficient de visites de leurs parents, plus ils manifestent le bien-être. Ils développent moins de troubles de comportement que

les enfants qui ne reçoivent pas de visites de leurs parents biologiques (Cantos et al., 1997; Deprez et Wendland, 2015).

Oyserman et Benbenishty (1992) ; Berridge (1997) ; Cantos et al., (1997) ; McWey et Mullis (2004) ; Schofield et Ward (2011) soulignent qu'en cas de placement à long terme, le contact avec les parents biologiques peut favoriser le développement social et émotionnel des enfants. Ce qui contribue à rendre le placement plus stable. Ce qui rejoint les travaux de Berridge et Cleaver (1987) qui soulignaient déjà que lorsque les contacts avec les parents sont encouragés et positifs, les placements tendent à être plus stables.

Schofield et al. (2000), quant à eux relèvent que l'absence de contact avec les membres de la famille biologique pourrait être problématique voir nuisible pour l'enfant. À leur suite, Delfabbro et al. (2002) ont montré que le maintien du contact avec les parents biologiques favorise l'attachement à long terme et améliore l'état psychologique de l'enfant. Pour eux, les visites parentales permettraient de maintenir sur le long terme l'attachement et le sentiment d'appartenance à la famille (Carignan, 2007; Delfabbro et al., 2002; Deprez et Wendland, 2015). Les enfants qui bénéficient de ces visites ont moins le sentiment d'être abandonné, de même qu'une meilleure compréhension de leur identité et de leur histoire (Borgman, 1985 ; Cantos et al., 1997; Delfabbro et al., 2002 ; Deprez et Wendland, 2015).

À l'inverse de ces travaux, les résultats que nous avons obtenus mettent en évidence le caractère néfaste des visites parentales sur la stabilité psychique des enfants. Ce qui rejoint les travaux de Humphreys et Kiraly (2010) qui ont observé des réactions négatives suite aux contacts entre les parents et leurs enfants placés. Ils mentionnent principalement la tendance de l'enfant à s'accrocher à l'institution de placement, les perturbations du sommeil et de l'appétit, les pleurs, des cris, l'isolement et la morosité.

Ce qui se situe dans la même logique que les travaux de Neil et al. (2003) qui ont mis en évidence qu'un tiers des enfants vivant en institution perçoivent les visites parentales comme stressantes, ce qui peut conduire à une diminution de leur bien-être général. Ce qui tend à être confirmé par les travaux de Yazawa et al. (2019) qui suggèrent que les visites parentales et leur fréquence ne sont pas réellement associées à un meilleur état psychologique, mais qu'au contraire, les visites du père sont corrélées à des symptômes dépressifs plus importants parmi les enfants placés en institution. À la suite des travaux de Morgan et al. (2012), qui constatent que maintenir des relations de mauvaise qualité entre les parents et les enfants augmente le risque de problème de santé mentale. Les résultats que nous avons obtenus révèlent que chez certains participants, les visites des parents sont nocives, voire toxiques pour l'enfant. C'est le cas par exemple du participant Justin.

V. CONCLUSION

L'objectif de cet article était d'appréhender l'expérience subjective du placement institutionnel chez les bénéficiaires du programme Village d'Enfants SOS de Mbalmayo. Pour atteindre cet objectif, l'étude s'est appuyée sur l'approche phénoménologique interprétative. De par les critères de sélection élaborés pour les fins de cette étude, trois participantes ont été sélectionnées parmi les enfants placés au sein de cette institution.

Les données ont été collectées par la technique de l'entretien semi-directif. Ces données qui consistent en des paroles retranscrites ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu.

Les résultats obtenus révèlent que les participants vivent le placement de manière positive. Et ce malgré qu'ils évoluent dans deux systèmes familiaux parallèles qui possèdent des exigences et des valeurs différentes. Ils signalent que les parents de substitution ne remplaceront jamais leurs parents biologiques. Ils expriment une loyauté vis-à-vis de leur famille biologique qui n'a pas forcément été là pour eux lorsqu'ils étaient mal en point. Cette loyauté vis-à-vis de la famille biologique est parfois alimentée par les propos et les insultes qu'ils reçoivent au sein de la famille SOS. En plus de cela, ils expriment l'absence d'une figure paternelle présente de manière permanente.

Références bibliographiques

- [1] Berridge, D., Cleaver, H (1987) *Foster home breakdown*, Blackwell.
- [2] Berridge, D. (1997) *Foster Care: A Research Review*. The Stationery Office, London.
- [3] Borgman, R. (1985). The Influence of Family Visiting Upon Boys' Behavior in a Juvenile Correctional Institution. *Child Welfare*, 64(6), 629-638.
- [4] Cantos, A. L., Gries, L. T., & Slis, V. (1997). Behavioral correlates of parental visiting during family foster care. *Child Welfare*, 76(2), 309-29.
- [5] Carignan, L. (2007). *Analyse de l'adaptation sociale et personnelle des jeunes placés jusqu'à leur majorité en fonction de leur trajectoire de placement et du maintien ou du non maintien des contacts avec leurs parents biologiques*. McGill University. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/f4752m49n>.
- [6] Catry, C., & Dubus, C. (2018). Après la séparation... Comment aider les enfants placés en institution à garder un sentiment de continuité ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 2(61), 251-268.
- [7] Chartier, S. (2022). *Comment améliorer les relations entre les parents et leurs enfants placés ? Étude sur les facteurs qui les influencent*. Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de Docteur en Sciences Psychologiques (Université de Liège).
- [8] Coakley, T. M. (2013). The influence of father involvement on child welfare permanency outcomes : A secondary data analysis. *Children and Youth Services Review*, 35(1), 174-182.
- [9] David M, (2014) : Lien parents-enfants et maltraitance : maintien, rupture, traitement ? In *Prendre soin de l'enfance*, (pp. 439-444). Eres.
- [10] Delfabbro, P. H., Barber, J. G., & Bentham, Y. (2002). Children's satisfaction with out-of-home care in South Australia. *Journal of Adolescence*, 25(5), 523-533.
- [11] Deprez, A., & Wendland, J. (2015). La visite parentale chez l'enfant placé, une revue de la littérature. *Annales Médicopsychologiques, revue psychiatrique*, 173(6), 494-498. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2013.07.009>
- [12] Gifford-Smith, M.E. et Rabiner, D.L. (2004). Social information processing and children's social adjustment. Dans J.B. Kupersmidt et K.A. Dodge (Eds.), *Children 's peer relations: From development to intervention* (pp. 69-84). Washington, DC: American Psychological Association.
- [13] Humphreys, C., & Kiraly, M. (2010.). Developmentally Sensitive Parental Contact for Infants When Families Are Separated. *Family Matters*, 85, 49-59.
- [14] Lefebvre D. & Stephanoff M. (2013) : Un dispositif de soin pour les familles hors la loi de la protection de l'enfance, *Le Divan Familial* 30 : 23-36.
- [15] McWey, L. M., & Mullis, A. K. (2004). Improving the Lives of Children in Foster Care : The Impact of Supervised Visitation. *Family Relations*, 53(3), 293-300.
- [16] Morgan, Z., Brugha, T., Fryers, T., & Stewart-Brown, S. (2012). The effects of parent-child relationships on later life mental health status in two national birth cohorts. In *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology* (Vol. 47, Numéro 11, p. 1707-1715). Springer Science and Business Media LLC, Springer-Verlag, Springer Nature BV, DrDietrich Steinkopff Verlag.
- [17] Neil, E., Beek, M., & Schofield, G. (2003). Thinking about and Managing Contact in Permanent Placements : The Differences and Similarities between Adoptive Parents and Foster Carers. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 8(3), 401-418.
- [18] Oyserman, D., & Benbenishty, R. (1992). Keeping in touch : Ecological factors related to foster care visitation. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 9(6), 541-554.
- [19] Palareti, L., & Berti, C. (2009). Relational Climate and Effectiveness of Residential Care : Adolescent Perspectives. *Journal of Prevention & Intervention in the Community*, 38(1), 26-40.
- [20] Schofield, G., Beek, M., Sargent, K. & Thoburn, J. (2000) *Crowing up in foster care*, London: British Agencies for Adoption and Fostering.
- [21] Yazawa, A., Takada, S., Suzuki, H., Fujisawa, T. X., & Tomoda, A. (2019). Association between parental visitation and depressive symptoms among institutionalized children in Japan : A cross-sectional study. *BMC Psychiatry*, 19(1), 129.